

Communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard

24 PÔLES D'ACTIVITÉ CONCENTRENT TROIS EMPLOIS SALARIÉS SUR QUATRE

Fin 2008, le territoire des deux communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard emploie 90 650 salariés. Ceux-ci se répartissent dans deux types d'espace : des zones à forte densité d'emploi appelées pôles d'activité et des espaces plus diffus. Les 24 pôles d'activité emploient les trois quarts des salariés des deux agglomérations sur 5 % du territoire. Le poids toujours important de l'industrie dans les deux communautés d'agglomération influence la répartition de l'emploi dans la zone : sept pôles sont davantage tournés vers l'industrie et regroupent la moitié des emplois des pôles tandis que les dix-sept autres répondent aux besoins des personnes présentes dans les agglomérations.

Fin 2008, les établissements implantés dans les deux communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard emploient 90 650 salariés. Les trois quarts de ces emplois salariés se répartissent dans 24 pôles d'activité (cf. méthodologie). Ces 24 pôles se concentrent sur 5 % de la superficie des deux communautés d'agglomération. Cette concentration des activités au sein des deux agglomérations leur permet de bénéficier de la proximité d'autres entreprises (économie de localisation) ainsi que de la proximité des infrastructures et équipements (économie d'urbanisation). Ces

pôles d'activité ont également pour spécificité d'être, pour les plus importants d'entre eux (sites PSA et Alstom, centres-villes, centres hospitaliers), situés dans les cœurs d'agglomération, à proximité des lieux les plus densément peuplés. À cette logique de localisation incluse dans les villes s'ajoutent des projets d'activité structurants situés dans l'espace « médian » entre les deux agglomérations. Ces pôles plus éloignés des centres mais positionnés sur de grandes infrastructures routières et ferroviaires, sont susceptibles de proposer à terme des emplois en nombre important. Ils ne sont

pas conçus pour entraîner un développement multifonctionnel d'habitat et de services et restent « non urbains ». Ces 24 pôles d'activité recouvrent des situations diverses, à la fois en volume (entre 400 et 13 000 emplois salariés) et en activité. Deux principales catégories se distinguent : les pôles d'industrie ou de soutien à l'industrie (7 pôles) et les pôles d'activité liés à la présence de la population (17 pôles). Cette répartition des pôles d'activité en deux grandes catégories montre comment se structure l'emploi et quel rapport entretient l'économie locale avec le territoire.

La moitié de l'emploi des pôles est localisée dans sept zones à vocation industrielle

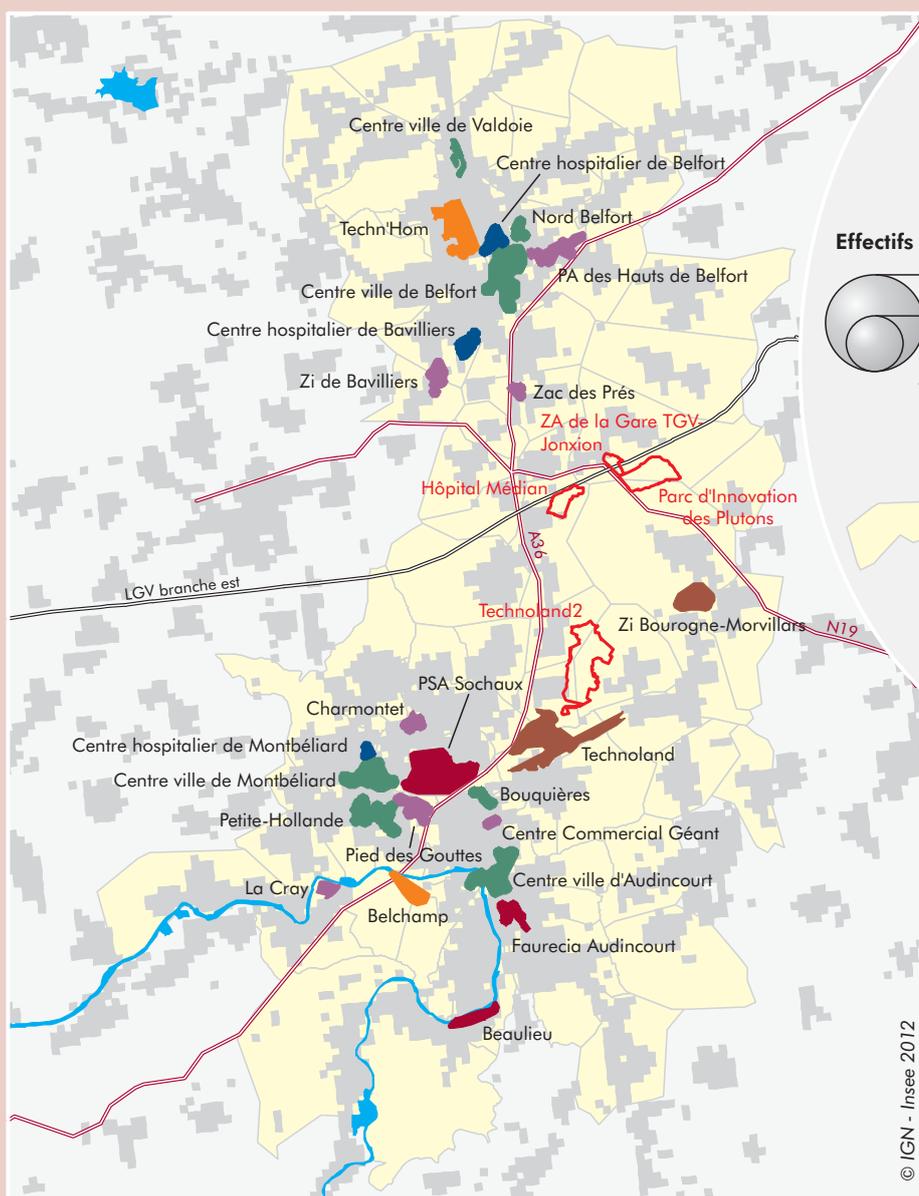
Le poids de l'emploi industriel est toujours important dans les deux communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard. Sept pôles sont ainsi davantage tournés vers l'industrie et regroupent près de la moitié de l'emploi salarié des 24 pôles d'activité. Les sites

industriels historiques des deux agglomérations ont évolué et sont désormais entourés de sites plus diversifiés, orientés vers des activités de recherche et développement ou de services aux entreprises (technopôles). Trois pôles industriels sont très spécialisés : PSA Sochaux, Beaulieu et Faurecia Audincourt. Ils correspondent aux lieux d'implantation historique de l'industrie automobile dans l'agglomération de Montbéliard

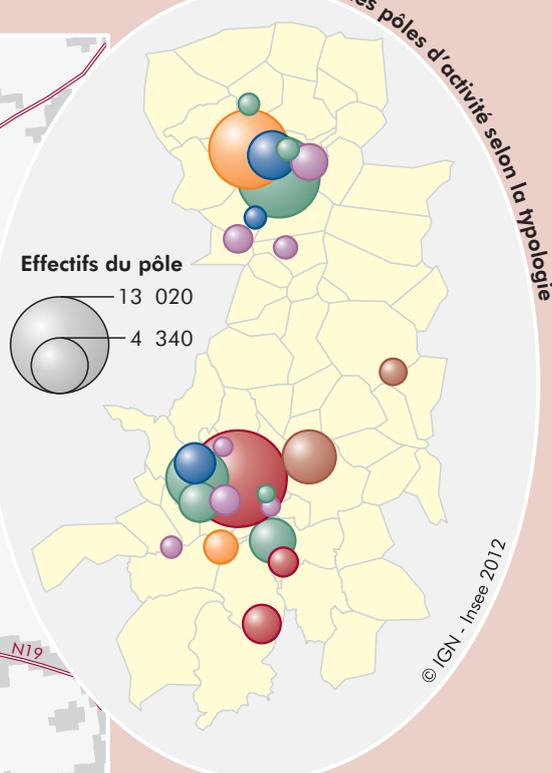
et gardent un lien très fort avec cette activité d'origine. Ils sont de fait proches de lieux densément peuplés, les ouvriers s'installant à l'origine à proximité directe des usines. Ces trois pôles comptent entre 60 % et 95 % d'emplois dans l'automobile, que ce soit dans la construction ou dans l'équipement. Le technopôle de Belchamp, centre d'essai de PSA Sochaux, complète l'offre d'emplois dans le secteur automobile.

Deux autres pôles sont des zones industrielles et se situent davantage à l'écart des lieux d'habitation (Technoland et la zone industrielle de Bourrogne-Morvillars). L'industrie manufacturière y reste prépondérante avec plus de 50 % de l'emploi salarié. L'activité y est plus diversifiée, avec la présence d'entreprises des secteurs du commerce, de la logistique et des services aux entreprises. Ces pôles correspondent aux

Typologie des pôles d'activité des communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard



Effectifs salariés des pôles d'activité selon la typologie



Pôles d'activité à dominante productive
 ■ Grands sites d'industrie automobile
 ■ Zones industrielles
 ■ Technopôles

Pôles d'activité à dominante présentielle
 ■ Centres villes et sites urbains
 ■ Centres hospitaliers
 ■ Parcs d'activité commerciaux ou BTP

■ Communes des deux communautés d'agglomération
 □ Principales zones d'activité en cours de réalisation
 ■ Zones peuplées
 — LGV branche est
 — Principaux axes routiers
 — Lacs et rivières

© IGN - Insee 2012

Source : Insee (Clap 2008 localisé [emploi au lieu de travail])

zones industrielles créées dans les années 70 et même avant qui répondaient alors à deux objectifs. D'une part il s'agissait de concentrer les infrastructures et les équipements nécessaires pour satisfaire les besoins des industries et en attirer de nouvelles tout en les localisant à proximité des axes de transport. D'autre part, ces sites ne devaient pas être trop proches du tissu urbain pour limiter les nuisances environnementales et de voisinage.

Le site Techn'Hom à Belfort est une restructuration urbaine des premières installations industrielles issues de l'implantation d'Alstom à la fin du 19^e siècle. L'infrastructure industrielle du site s'appuie sur des activités diversifiées liées aux filières historiques. Le site associe un centre de production de haute technologie, le monde de la recherche, celui de la formation et celui des services aux entreprises. On trouve ainsi sur le site Alstom et le siège Europe de Général Electric, l'Institut Universitaire de Technologie et l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard. L'existence de ce pôle d'activité en cœur d'agglomération, offre à la ville un caractère dual : les activités « productives » côtoient les activités « présentes » de commerces et de services à la population.

Dix-sept pôles concentrent les activités répondant aux besoins de la population

Dix-sept pôles regroupent majoritairement des activités dites « présentes ». Ces activités répondent aux besoins des personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes

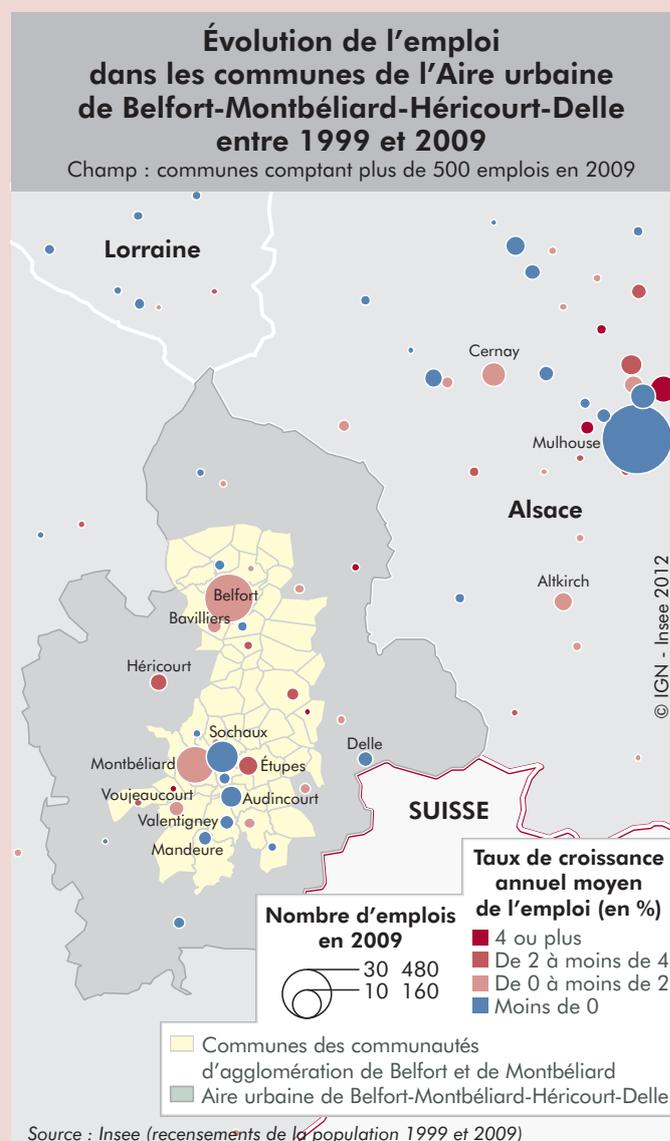
Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle : une évolution de l'emploi liée aux mutations économiques et à la périurbanisation

L'emploi, au centre de la relation entre la société et l'économie, constitue un moteur puissant de l'aménagement du territoire au niveau local.

L'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle (cf. définitions) compte 127 100 emplois en 2009. Depuis le recensement de la population de 1982, la structure des activités s'est profondément modifiée : les activités productives se sont repliées au profit des activités liées à la présence de la population. En 2009, 56 % des emplois relèvent de la sphère présente contre 41 % trente ans plus tôt.

Sous l'effet essentiel de ces mutations économiques et de la périurbanisation, l'évolution de l'emploi n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle. Entre 1999 et 2009, l'emploi augmente dans les deux communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard (cf. tableau), de façon hétérogène, alors que le volume de leur population est stable. Les villes centres gagnent nettement des emplois. L'emploi reste majoritairement localisé dans les communautés d'agglomération. En 2009, elles regroupent 82 % des emplois totaux de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle pour 69 % de leur population. En revanche, l'emploi

augmente plus fortement hors des agglomérations simultanément à la croissance démographique.



Belfort et Montbéliard conservent leur attractivité économique malgré une moindre attractivité résidentielle

Évolution de l'emploi et de la population entre 1999 et 2009 dans l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle

	Emplois en 2009	Évolution annuelle moyenne de l'emploi entre 1999 et 2009 (en %)	Population en 2009	Évolution annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2009 (en %)
Ensemble de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle	127 100	+ 0,3	308 600	+ 0,2
Communautés d'agglomération Belfortaine et du Pays de Montbéliard	104 250	+ 0,2	212 550	0,0
dont communes de Belfort et Montbéliard	48 400	+ 0,9	76 300	- 0,2
Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle hors communautés d'agglomération	22 850	+ 1,0	96 050	+ 0,6

Source : Insee (recensements de la population 1999 et 2009)

ou de passage. Elles occupent un rôle de centralité par les services qu'elles offrent. Les secteurs d'activité correspondants sont essentiellement situés dans le secteur tertiaire et emploient 33 750 salariés, soit un peu plus de la moitié des emplois des 24 pôles. Ces pôles sont constitutifs des centres-villes et se situent hors des villes

dans le cas de zones d'activité commerciale.

Les centres-villes de Belfort (9 150 emplois) et Montbéliard (5 250 emplois) ont un profil proche qui se caractérise par la présence marquée des services publics et du commerce. Le quartier de la Petite Hollande, situé en zone franche urbaine et le pôle « Nord Belfort » présentent

également un profil proche avec néanmoins une présence plus faible du commerce.

Ces spécificités sont un peu moins marquées autour du centre-ville d'Audincourt avec les zones d'activité des Arbletters et des Combottes qui concentrent davantage d'emplois industriels et de services aux entreprises. Le pôle des Bouquières et le

centre-ville de Valdoie sont eux davantage spécialisés dans le commerce.

La moitié des emplois de la santé et de l'action sociale se concentrent dans trois pôles au sein des deux communautés d'agglomération. Les centres hospitaliers de Belfort et de Montbéliard, créés à la fin du 19^e siècle et développés

Caractéristiques des pôles d'activité selon l'importance des effectifs salariés

Nom du pôle	Type de pôle	Effectifs salariés	Part dans l'emploi des deux communautés d'agglomération (en %)	Part de l'emploi présentiel (en %)	Nombre d'établissements	Activités principales (supérieur ou égal à 10 % des emplois)
PSA Sochaux	grand site d'industrie automobile	13 000	14,3	0,4	26	automobile
Centre-ville de Belfort	centre-ville ou site urbain	9 150	10,1	89,8	1 739	administration, commerce
Techn'Hom	technopôle	8 550	9,4	14,1	165	industrie, activités spécialisées scientifiques et techniques
Centre-ville de Montbéliard	centre-ville ou site urbain	5 250	5,8	84,6	1 022	administration, commerce
Technoland	zone industrielle	3 950	4,4	35,3	188	industrie, commerce, transport et logistique
Centre hospitalier de Belfort	centre hospitalier	3 200	3,5	97,9	261	santé et action sociale
Centre-ville d'Audincourt-Arbletters-Combottes	centre-ville ou site urbain	2 850	3,1	59,7	431	industrie, services aux entreprises, commerces, administration
Petite-Hollande	centre-ville ou site urbain	2 250	2,5	86,2	348	administration, santé et action sociale
Centre hospitalier de Montbéliard	centre hospitalier	2 250	2,5	99,3	67	santé et action sociale
Beaulieu	grand site d'industrie automobile	2 050	2,3	3,1	58	automobile
Parc d'activité Hauts de Belfort	parc d'activité commerciale ou BTP	1 850	2,0	45,2	171	commerces, information communication, immobilier
Belchamp	technopôle	1 550	1,7	21,1	13	activités spécialisées scientifiques et techniques, construction
Faurecia Audincourt	grand site d'industrie automobile	1 200	1,3	15,9	51	automobile
Pied des Gouttes	parc d'activité commerciale ou BTP	1 200	1,3	78,4	102	commerce, restauration, électricité
Zi Bavilliers	parc d'activité commerciale ou BTP	1 100	1,2	51,1	64	construction, industrie
Zi Bourogne-Morvillars	zone industrielle	1 000	1,1	6,7	25	industrie, transport et logistique
Nord Belfort	centre-ville ou site urbain	700	0,8	59,7	79	santé et action sociale, administration, industrie, activités spécialisées scientifiques et techniques
Zac des Prés	parc d'activité commerciale ou BTP	700	0,8	95,3	63	commerce, construction
Centre hospitalier de Belfort-Bavilliers	centre hospitalier	650	0,7	96,8	12	santé et action sociale
Centre-ville de Valdoie	centre-ville ou site urbain	600	0,7	69,7	100	commerce, santé et action sociale, industrie, administration
La Cray	parc d'activité commerciale ou BTP	600	0,7	52,9	44	commerce, industrie, services aux entreprises, construction
Charmontet	parc d'activité commerciale ou BTP	500	0,6	71,9	36	construction, électricité, santé et action sociale, transport et logistique
Centre Commercial Géant	parc d'activité commerciale ou BTP	500	0,6	98,5	65	commerce
Bouquières	centre-ville ou site urbain	400	0,4	55,0	43	commerce, construction, industrie transport et logistique
Hors pôles		25 600	28,2	71,8	6 321	commerce, industrie, enseignement, construction
Total		90 650	100,0	54,3	11 494	industrie, santé et action sociale, commerce, administration

Source : Insee (Clap 2008 localisé [emploi au lieu de travail])

jusque dans les années 1990, sont historiquement implantés en centre-ville. Le site de Bavilliers, accueille quant à lui une extension de l'hôpital de Belfort-Montbéliard et d'autres établissements de soins, dont deux maisons de retraite. La fusion administrative des deux hôpitaux de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle se traduit aujourd'hui par la construction du site « hôpital médian », situé à Trévenans. Il regroupera l'ensemble des activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique. Les sites de Belfort et de Montbéliard conserveront leurs missions de proximité. Cette nouvelle implantation contribuera à l'apparition d'une nouvelle polarité dans la proximité de la gare TGV.

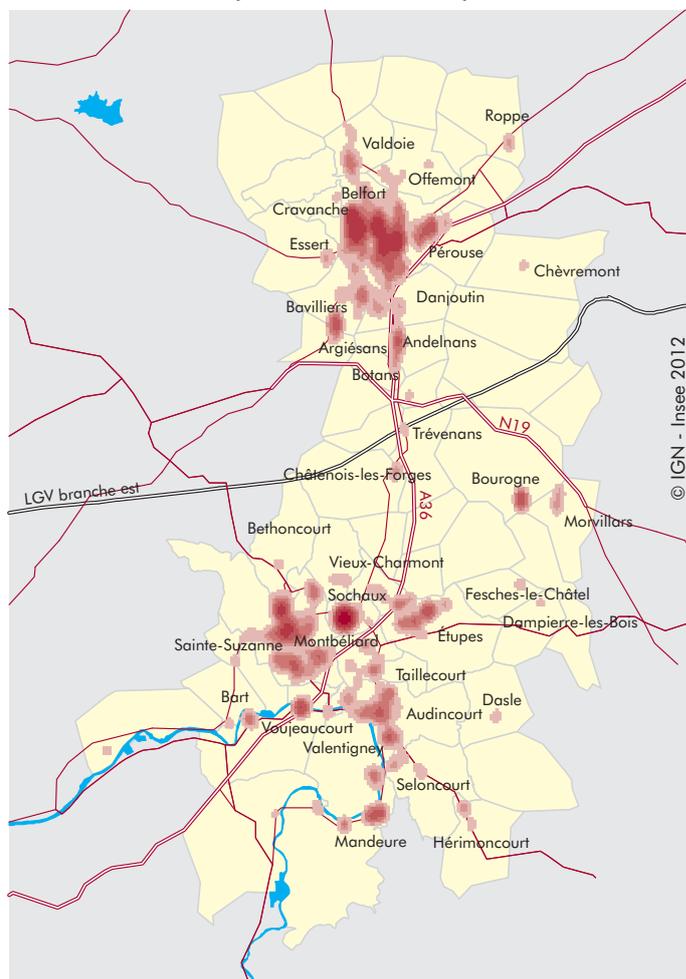
Sept autres pôles d'activité sont spécialisés dans le commerce ou le bâtiment. Ils regroupent les zones d'activité commerciales périphériques des agglomérations (ZAC des Prés, centre commercial Géant) ainsi que d'autres zones plus diversifiées où le secteur commercial reste prépondérant (parc d'activité des Hauts de Belfort, Pied des Gouttes, La Cray). On y trouve également des zones d'activité plus spécialisées dans les domaines de la construction (zone industrielle de Bavilliers ou du Charmontet).

Des espaces plus diffus complètent l'organisation territoriale de l'emploi

Des zones non identifiées comme pôles d'activité par la méthodologie employée dans cette étude concentrent néanmoins un quart des salariés. Il s'agit en grande majorité d'emplois liés à la présence de la population (72 % d'emploi présentiel) dont les activités dominantes sont le commerce (15 %) et les services publics : l'enseignement (14 %), la santé et l'action sociale (9 %) et l'administration publique (8 %). Avec 15 % des emplois, l'industrie reste bien présente. Les établissements sont de taille plus réduite que dans les pôles (moins de 10 salariés pour 90 % d'entre eux). Ces zones se situent dans le prolongement des pôles identifiés et le long des axes de communication. C'est le cas notamment de l'axe de Belfort reliant Valdoie à Botans. Enfin, une zone apparaît du centre de Valentigney et de la vallée du Doubs, d'Audincourt à Mandeure. ■

Franck WEINACHTER (Insee),
Boris LOICHOT (AUTB),
et Samuel WIDMER (ADUPM)

Densité des salariés dans les communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard (données lissées)



Densité de l'emploi salarié (au carreau de 100 m X 100 m)



Source : Insee (Clap 2008 localisé [emploi au lieu de travail])

Pour en savoir plus

- Dabet G., Weinachter F., Widmer S., Hermenegildo P., « Communautés d'agglomération de Belfort et Montbéliard - Les disparités sociales, un enjeu pour l'aménagement des territoires », Insee Franche-Comté, l'essentiel n° 136, décembre 2011
- Données urbaines infra-communales par quartier sur le site www.insee.fr
- Atlas des sites d'activités du Territoire de Belfort, AUTB, édition 2011
- Portrait économique - Communauté de l'Agglomération Belfortaine, ADEBT, édition 2012
- Loichot B., Widmer S., Observatoire de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle - fascicule emploi-économie, ADUPM et AUTB, décembre 2011
- Atlas des Parcs d'activité Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, ADUPM, édition 2010
- Centralités et polarités économiques de la ville de Belfort, AUTB, octobre 2010

Méthodologie

La source utilisée pour la détermination des pôles d'activité est le fichier Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) de l'Insee. Pour l'ensemble des communes des communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard, ce fichier d'établissements a été géolocalisé c'est à dire qu'à chaque adresse d'établissement ont été affectées des coordonnées X,Y de localisation géographique. Ces informations fines permettent l'obtention de données dites carroyées correspondant au dénombrement des emplois salariés par carreaux de 100 mètres de côté.

Les pôles d'activité ont été constitués à l'aide d'un algorithme d'agrégation des effectifs salariés autour des carreaux à plus forte densité d'emplois. Cet algorithme d'agrégation s'effectue en deux temps afin de mettre en évidence, dans un premier temps, des zones de regroupement très denses de l'emploi (de type centre ville) et, dans un second temps, des zones d'emplois périphériques plus diffuses telles que des zones industrielles ou des établissements isolés mais importants pour l'économie locale.

Vingt-quatre pôles d'activité ont été identifiés au sein des deux communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard. Ils comptent entre 420 et 13 000 salariés.

Typologie des pôles d'activité : une classification ascendante hiérarchique des pôles d'activité a été réalisée en fonction de certaines de leurs caractéristiques (effectifs salariés, activités dominantes, taille et nombre d'établissements...). Six catégories de pôles ont été mises en évidence :

- grands sites d'industrie automobile ;
- zones industrielles ;
- technopôles ;
- centres-villes et sites urbains ;
- centres hospitaliers ;
- parcs d'activités commerciales ou BTP.

Définitions

● **Emploi salarié** : sont considérées comme salariées toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les emplois salariés de cette étude sont issus de la source Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

● **Emploi total** : l'emploi total est considéré ici au sens du recensement de la population. Il recense les personnes ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé ici dans la commune de lieu de travail. Il regroupe l'emploi salarié et non salarié.

● **Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)** : ce dispositif est alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques sur les emplois salariés, localisées au lieu de travail, au niveau communal (voire infra-communal).

Les données de Clap relatives à une année concernent les entreprises et les établissements ayant eu au moins un jour d'activité économique dans l'année d'exercice considérée, qu'ils soient employeurs ou non. Les données Clap utilisées dans cette étude sont celles au 31/12/2008.

Clap couvre l'ensemble des activités de l'économie marchande et non marchande. En sont néanmoins exclus les personnels civils et les militaires des établissements du ministère de la Défense, car soumis au secret défense et les emplois domestiques (emplois dont l'employeur est un ménage).

Les non-salariés (artisans, professions libérales...) ne sont pas comptabilisés. Les intérimaires n'ont également pas été comptabilisés, leur lieu de travail étant différent de l'adresse de leur employeur.

● **Sphère économique** : la partition de l'économie en deux sphères, présente et non-présente (ou productive), permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

● **Les activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentes (ou productives) sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

● **Territoire d'étude** : l'étude a été réalisée sur les communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard, plutôt que sur l'ensemble de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle. En effet, la méthode de détermination des pôles d'activité ne s'applique qu'à des zones densément peuplées. L'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle est un pays au sens de la LOADDT (ou loi Voynet) de 1999, dont la structure porteuse est un syndicat mixte regroupant dix collectivités locales de Franche-Comté. Elle représente 308 600 habitants en 2009.